



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Thann
Nombre de conseillers élus 15
Conseillers en fonction 15
Conseillers Présents 14

PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SOPPE-LE-BAS

Séance ordinaire
du 14 janvier 2015 à 20 heures
sous la présidence de M. Richard MAZAJCZYK,
Maire

M. le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents
et ouvre la séance

Sont présents : ABIDI Farid, DICK Rosalie, DRAXEL Laurent, DROUET Angélique, GUTTIG Stéphanie, JEANDON Christelle, LILLER Laurent, MAZAJCZYK Richard, MOREAUX Muriel, SCHWEITZER Carlo, SPRINGINSFELD Thomas, TRIANTAFYLLIDIS Pascal, WEISS Jean-Julien, WEISS Nicolas.

Absents excusés : BINDLER Miriam

Ont donné procuration :

Secrétaire de séance : DRAXEL Laurent

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 27 novembre 2014
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2015
4. Augmentation du nombre d'heures de Mme MURA
5. Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle 276 section 2
6. Désignation d'un estimateur des dégâts de gibier autre que le sanglier
7. Divers

À huis clos :

8. Agrément des candidatures pour l'adjudication de la chasse

Point 1

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2014

Le procès-verbal des délibérations de la séance du 27 novembre 2014 expédié à tous les membres, est commenté par Mr le Maire. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

Point 2

Désignation du secrétaire de séance

M. DRAXEL Laurent a été désigné secrétaire de séance.

Point 3

Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2015

Le Maire expose à l'assemblée : Comme chaque année, les services communaux établissent une liste des reports de crédits d'investissement afin de pouvoir mandater avant l'adoption du budget primitif les dépenses d'équipement engagées sur l'exercice précédent.

Cependant, cette liste des reports ne couvre pas les éventuelles dépenses d'investissement intervenant au 1er trimestre 2015.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'appliquer l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales portant sur l'adoption et l'exécution des budgets. Il permet aux communes, sur autorisation du Conseil Municipal, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les dépenses afférentes au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal, avant le vote du budget primitif 2015 et en complément des restes à réaliser 2014, à hauteur d'un quart des crédits ouverts au BP 2014.

Point 4

Augmentation du nombre d'heures de Mme MURA

Vu la loi n° 83.634 du 13.07.1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84.53 du 26.01.1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 91.298 du 20.03.1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion, enregistré sous le n° M2015.6 en date du 13 janvier 2015,

Le Maire :

- Propose de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste d'adjoint administratif 2^e classe à compter du 1^{er} février 2015 ;
- Propose de fixer cette durée à 25 heures par semaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide :

- De fixer la durée hebdomadaire de travail du poste d'adjoint administratif 2^e classe à temps non complet à 25 heures par semaine à compter du 1^{er} février 2015.
- D'inscrire au Budget les crédits nécessaires
- D'autoriser le Maire à signer tout acte y afférent.

Point 5

Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle 276 section 2

Le Maire expose à l'assemblée : La parcelle 276 section 2 a été arpentée en 1996, dans le but d'un échange avec la parcelle 275 appartenant à M. MUMBACH, pour permettre l'aménagement de la liaison entre la rue des Juifs et la rue des Peupliers.

La parcelle 276 appartenait auparavant au domaine public et aurait dû être déclassée pour pouvoir être échangée.

Au vu du document d'arpentage dressé par Georges SCHUBETZER, géomètre expert, il convient de préciser les termes de l'échange à réaliser, après avoir constaté, conformément à l'article L 141-3 du Code de la voirie routière, que le déclassement préalablement nécessaire, avant la cession de la parcelle 276, ne porterait pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la rue des Juifs, le déclassement étant dispensé d'enquête publique en pareille hypothèse.

Les termes de l'échange seraient alors les suivants :

- Cession par M. MUMBACH Franck / Mme MASSON Sylvie à la commune de SOPPE-LE-BAS :

La parcelle n°275 section 2, d'une contenance de 25 centiares (= 25 m²)

- Cession par la commune de SOPPE-LE-BAS à M. MUMBACH Franck / Mme MASSON Sylvie :

La parcelle n°276 section 2, d'une contenance de 37 centiares (= 37 m²), correspondant à l'emprise déclassée de la rue des Juifs.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- PRONONCE, sur la base de l'article L 141-3 du Code de la voirie routière, le déclassement du tènement de 37 centiares du domaine public communal (parcelle 276 - rue des Juifs), tel qu'il apparaît sur le document d'arpentage du géomètre expert, sans enquête publique préalable, et son intégration dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation ;
- DONNE SON ACCORD pour l'échange ci-dessus exposé
- AUTORISE le Maire à effectuer toute formalité et à signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Point 6
Désignation d'un estimateur des dégâts de gibier autres que le sanglier

Le Maire doit désigner par arrêté municipal un estimateur des dégâts de gibier autres que le sanglier pendant la période de location de la chasse du 2 février 2015 au 1er février 2024.

Nous avons contacté Monsieur HELBLING Jean-Marie, domicilié à Guewenheim et désigné lors du dernier bail par plusieurs communes de notre arrondissement, afin de savoir s'il serait prêt à assurer ces fonctions pour notre commune. Il nous a donné son accord.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DONNE un avis favorable à la désignation de M. HELBLING Jean-Marie en tant qu'estimateur des dégâts de gibier autres que le sanglier.
- AUTORISE le Maire à prendre l'arrêté correspondant, après avis des locataires de chasse.

Point 7
Divers

- M. GUTTIG Francis nous a fait part de son souhait d'intégrer le comité consultatif des finances ; 1 place demeurait vacante, M. GUTTIG Francis fera donc partie de ce comité consultatif.

Point 8
Agrément des candidatures pour l'adjudication des lots de chasse

Ce point devant être examiné à huis clos, le Maire demande au public présent de bien vouloir se retirer.

Le Maire indique que la commune a reçu au total 4 dossiers de candidatures à l'adjudication, émanant toutes de personnes physiques.

Pour les 4 dossiers l'ensemble des pièces ont été présentées.

Liste des candidats :

- M. BRUN Michel : candidat pour les lots 1 et 2
- M. GALASSI Marcel : candidat pour les lots 1 et 2 – Permissionnaires : BELLICAM Aimé et BARROS DA COSTA Antonio
- M. LAPORTE Bernard : candidat pour le lot 2 – Titulaire du droit de priorité
- M. CADAUT Max : candidat pour le lot 1 – Permissionnaire : M. MOUTAUD Bernard

La commission communale consultative de la chasse a donné un avis favorable à l'agrément des candidatures présentées. Les candidatures doivent à présent être agréées par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Agrée les candidatures suivantes pour l'adjudication des lots de chasse qui aura lieu le jeudi 15 janvier 2015 :
 - Lot 1 :
 - M. BRUN Michel
 - M. GALASSI Marcel
 - M. CADAUT Max
 - Lot 2 :
 - M. BRUN Michel
 - M. GALASSI Marcel
 - M. LAPORTE Bernard – Titulaire du droit de priorité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40 mn.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de 15 janvier 2015

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 27 novembre 2014
 2. Désignation du secrétaire de séance
 3. Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2015
 4. Augmentation du nombre d'heures de Mme MURA
 5. Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle 276 section 2
 6. Désignation d'un estimateur des dégâts de gibier autre que le sanglier
 7. Divers
- À huis clos :
8. Agrément des candidatures pour l'adjudication de la chasse

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
MAZAJCZYK Richard	Maire		
SCWHEITZER Carlo	1 ^{er} Adjoint		
DROUET Angélique	2 ^{ème} Adjoint		
ABIDI Farid	3 ^{ème} Adjoint		
GUTTIG Stéphanie	Conseillère municipale		
WEISS Nicolas	Conseiller municipal		
SPRINGINSFELD Thomas	Conseiller municipal		
TRIANAFYLLIDIS Pascal	Conseiller municipal		
MOREAUX Muriel	Conseillère municipale		
JEANDON Christelle	Conseillère municipale		
DRAXEL Laurent	Conseiller municipal		
LILLER Laurent	Conseiller municipal		
DICK Rosalie	Conseillère municipale		
WEISS Jean-Julien	Conseiller municipal	Excusé	
BINDLER Miriam	Conseillère municipale		